



7^e congrès régional
FHF Pays de la Loire

éthique en santé

du concept
aux pratiques



4 et 5 septembre 2014

ANGERS
centre des congrès



7^e congrès régional
FHF Pays de la Loire

éthique en santé

du concept
aux pratiques

Les établissements de santé et médico-sociaux sont-ils des entreprises ? Oui, pour certains, qui conçoivent les établissements de soins avant tout comme des lieux de « production » du soin, ou de prise en charge médico-sociale. Non, pour d'autres, qui considèrent l'éthique du soin comme incompatible avec l'idée de profit économique. Pourtant, tous s'accordent à dire que les établissements de soins sont des lieux au sein desquels l'humain occupe la place centrale : les professionnels qui y travaillent sont tous mobilisés pour le patient ou la personne hébergée, dans le respect des principes d'accueil et de respect de la fragilité des personnes. La pression budgétaire et gestionnaire a pris une telle place aujourd'hui dans les établissements de soins, qu'un grand nombre de professionnels médicaux et paramédicaux sont déstabilisés. Ils se retrouvent confrontés à un conflit de valeurs, entre ce qui a construit leur vocation, ce qui a motivé leur choix pour

leur profession, et les demandes et pressions pour aller vers des soins et des actes non seulement efficaces, mais aussi rentables. Quelle place pour le service public hospitalier et médico-social dans ce contexte ? Perte de repères, choix décisionnel confrontant coûts et résultats espérés, mais aussi accompagnement de professionnels chez lesquels il est indispensable de conserver la vocation première, voire permettre de la laisser pleinement s'épanouir, caractérisent le contexte actuel que les managers ont à appréhender. Le maintien du lien avec la profonde humanité, inscrite dans le colloque singulier, reste l'essence du soin quel que soit le développement technique et technologique mis en œuvre pour combattre la maladie, ou pour prodiguer les soins à la personne accueillie. Ainsi, intégrer ou se réapproprier une réflexion éthique constitue un enjeu majeur pour les établissements de soins de demain.

Jeudi 4 septembre

9h45 Allocutions d'ouverture

Christophe Béchu Maire d'Angers
Guy-Michel Chauveau Président de la FHF Pays de la Loire,
député maire de La Flèche
Frédéric Valletoux Président de la FHF

10h30 Point d'actualité

Gérard Vincent Délégué général de la FHF

11h00 Pause

Éthique en santé

11h30 Conférence introductive
Le regard du philosophe

Eric Fiat Professeur agrégé de philosophie, université Paris-Est Marne-la-Vallée

12h30 Déjeuner

L'éthique à l'épreuve de la réalité

14h00 Dispositifs réglementaires en matière d'éthique

Pr Emmanuel Hirsch Directeur de l'Espace éthique, AP-HP

15h00 Déclinaisons dans les pratiques hospitalières
et médico-sociales

Dr Miguel Jean Chef de service de la consultation d'éthique clinique,
CHU de Nantes
Pr Jacques Dubin Médecin médiateur, CHU d'Angers
Sandrine Bricaud Directrice Mutualité française, Anjou-Mayenne

16h00 Pause

Éthique managériale

16h30 Propos introductif Éthique et management

Loïck Roche Directeur de Grenoble École de management

17h00 Table ronde Éthique et management au quotidien
«éthique, organisation et pratiques en santé»

Animée par **Yann Bubien** Directeur général du CHU d'Angers,
avec
Sandrine Lauxerrois Directrice de l'Ehpad de Champtocé-sur-Loire
Christina Ermirki Cadre de santé, CHS de la Sarthe
Philippe Tessier Économiste en santé, faculté de médecine de Nantes,
Sphère EA 4275

18h00 Clôture de la journée

20h00 Soirée au château de Brissac

4 et 5 septembre 2014
ANGERS
centre des congrès



Vendredi 5 septembre

Éthique, soins et nouvelles technologies

9h30 Table ronde L'éthique à l'épreuve du soin

Animée par **Philippe Sudreau** Directeur général du CHU de Nantes
avec

Pr Alain Mercat Chef de pôle réanimation, CHU d'Angers
Véronique Pozza Collectif interassociatif sur la santé, Nantes
Dr Georges Picherot Pédiatre, membre du GNEDS, CHU de Nantes

10h45 Pause

11h15 Enjeux éthiques du progrès scientifique
au service de l'être humain

Bernard Baertschi Maître d'enseignement et de recherche, institut
d'éthique biomédicale, université de Genève

12h00 Débat avec la salle

12h15 Conclusion

Guy-Michel Chauveau Président de la FHF Pays de la Loire,
député maire de La Flèche

12h30 Buffet de clôture



FHF

PAYS DE LA LOIRE

7^e congrès régional
FHF Pays de la Loire

éthique en santé

du concept
aux pratiques

4 et 5 septembre 2014
ANGERS
centre des congrès



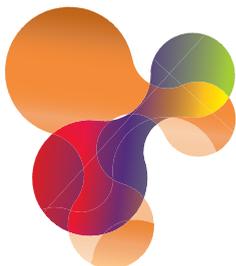
Renseignements Inscriptions

héral

44, rue Jules-Ferry
CS 80012
94408 Vitry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 45 73 69 20
Fax : 01 46 82 55 15
v.laloue@heral-pub.fr
v.menez@heral-pub.fr

Site du congrès

Centre des congrès d'Angers
33, boulevard Carnot
49100 Angers
Tél. : 02 41 96 32 32



Comité d'organisation

Président : **Yann Bubien**
Directeur général du CHU d'Angers
Délégué régional FHF

Dr Miguel Jean
Chef de service de la consultation
d'éthique clinique, CHU de Nantes

Pr Jacques Dubin
Médecin médiateur, CHU d'Angers

François-Xavier Corbin
Secrétaire général,
FHF Pays de La Loire

Françoise Antonini
Membre du Ciss Pays de la Loire

Catherine de Bonneval
Coordonnatrice générale des soins,
CH de Laval

Florence Deciron-Debievre
Chef de service Samu-Smur 72,
CH du Mans

Annie-Laure Desprez
Directrice adjointe
pôle santé Sarthe et Loir

Gwenael Godin
Directeur pôle santé Sarthe et Loir

Marie Lapostolle
Directrice de la communication
et des affaires générales, CHU de Nantes

Sandrine Lauxerrois
Directrice de l'Ehpad
de Champocé-sur-Loire

Amina Moussa
Directrice des affaires médicales,
CHU d'Angers

Conditions générales

Inscription au congrès

L'inscription au congrès donne droit :

- à l'accès à l'exposition et à la salle de conférences,
- à la documentation,
- aux pauses-café et aux déjeuners.

Elle se fait via la fiche insérée dans le présent programme.

Tarifs

L'inscription au congrès est exclusivement réservée aux hospitaliers, représentants des usagers et étudiants et ne peut être enregistrée que moyennant participation financière :

- adhérents FHF : 200 € TTC/personne,
- non-adhérents FHF : 350 € TTC/personne,
- représentants des usagers (*sur justificatif*) : 80 € TTC/personne,
- étudiants (*photocopie carte étudiant obligatoire*) : 50 € TTC/personne.

Règlement à effectuer impérativement lors de l'inscription par chèque à l'ordre de FHF-Pays de la Loire sauf si prise en charge par l'établissement, à retourner à Héral (voir fiche d'inscription).

Une participation personnelle de 30 € TTC (non remboursable par la formation continue) est demandée si vous souhaitez assister à la soirée du congrès.

Règlement à effectuer lors de votre inscription par chèque personnel à l'ordre de FHF-Pays de la Loire à retourner à Héral (voir fiche d'inscription).

Facturation

Dans le cadre d'une prise en charge par l'établissement, la facturation sera réglée directement avec celui-ci, sinon un reçu nominatif sera remis au participant après règlement.

Annulation

Toute annulation d'inscription, reçue au plus tard le **26 août 2014** et spécifiée par écrit, donnera lieu, à l'issue du congrès, au remboursement des sommes versées. Pour toute annulation notifiée après le 26 août 2014, les frais d'inscription restent intégralement dus.